



EMPLOIS ÉTUDIANTS

La municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine est à la recherche de candidats étudiants pour un travail saisonnier. **La période d'inscriptions pour les emplois étudiants se déroule du 18 février au 15 mars 2019 à 11 h 30.**

Ces emplois s'adressent aux étudiants fréquentant une institution d'enseignement scolaire à **temps plein** et retournant aux études en septembre 2019.

Nous invitons les jeunes à postuler pour un emploi au sein de notre municipalité.

Relevez le défi!

TRANSMETTRE SA CANDIDATURE

Le formulaire d'emploi :

- ⇒ est disponible sur Internet et aux secrétariats municipaux;
- ⇒ doit être retourné au 88 avenue Saint-Patrick Saint-Joseph-de-Coleraine (QC) G0N 1B0 **au plus tard le 15 mars 2019 avant 11 h 30**, par la poste, courriel, télécopieur ou en personne.
- ⇒ doit contenir tous les renseignements demandés. Vous pouvez ajouter un CV ou des informations supplémentaires pour enrichir votre candidature.

Si vous êtes choisi, vous devrez :

- ⇒ nous remettre la copie d'une preuve attestant votre statut d'étudiant à temps complet pour la saison scolaire 2019 - 2020.

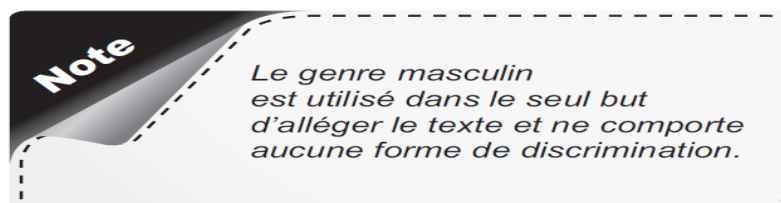
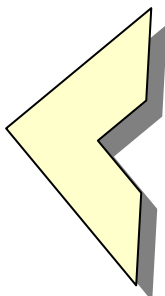
Pour informations : demandez Myriam au 418 423-4000 poste #225

Du lundi au jeudi : 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi : 8 h 15 à 11 h 45

slvc@bellnet.ca Télécopieur : 418 423-4150

AVIS

Il est important de noter que les étudiants seront choisis à partir d'un processus de sélection établi par la municipalité.



(verso)



ACTIVITÉS ESTIVALES



Durée de l'emploi estival 2019	7 semaines Mardi 25 juin au vendredi 9 août
SERVICE DE GARDE ET CAMP DE JOUR	
Heures d'ouverture	Service de garde : 7 h 30 à 9 h et 16 h à 17 h30 Camp de jour : 9 h à 16 h sans interruption
Repas du midi	Obligatoire de demeurer avec les enfants
Formations à suivre	Cours de RCR Fin de semaine en animation, habituellement à Saint-Georges en Beauce, du vendredi soir au dimanche après-midi, en mai.
Poste	1 directeur du camp de jour
Tâches	Élaboration du programme des activités des enfants Supervision du travail des animateurs Responsable du fonctionnement du camp de jour
Semaine de travail	+ ou - 40 heures
Salaire	À déterminer avec le directeur général
Postes	3 animateurs de camp de jour, selon le nombre d'enfants
Tâches	Planification, réalisation et animation des activités prévues Responsable du groupe d'enfants
Semaine de travail	+ ou - 40 heures, du lundi au vendredi
Salaire	12,50 \$ + 4% = 13 \$ l'heure

SURVEILLANCE AQUATIQUE	
Heures d'ouverture de la piscine extérieure	Bains libres, ouverts à toute la population Du lundi au vendredi, de 13 h à 16 h 30 et de 17 h 30 à 19 h
Formations obligatoires	Certifications aquatiques valides requises et jointes à la demande d'emploi Note : le Règlement sur la sécurité dans les bains publics (c.S-3,r.3) exige que le surveillant-sauveteur soit âgé d'au moins de 17 ans et l'aide-surveillant-sauveteur d'au moins 15 ans
Postes	1 surveillant-sauveteur 1 aide-surveillant-sauveteur
Tâches	Surveillance adéquate et sécuritaire lors des bains libres Analyse de l'eau de la piscine et rédaction des rapports Entretien général de la piscine
Semaine de travail	+ ou moins de 30 heures – 15 heures garanties en effectuant des travaux divers, si impossibilité de baignade
Salaire	À déterminer avec le directeur général selon l'expérience

JOURNALIER - ENTRETIEN DES PELOUSES

Période de travail	Milieu du mois de mai jusqu'en octobre
Heures de travail	Selon l'horaire fourni par l'employeur : -en période scolaire, le travail s'effectue en soirée, le weekend ou en journée, advenant un congé scolaire -en période estivale, du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Postes	2 journaliers
Tâches	Travail toujours en équipe de 2 Entretien des pelouses des terrains municipaux Travaux divers
Semaines de travail	22 semaines - horaire entre 5 et 40 heures, selon la période Environ 345 heures au total
Salaire	12,50 \$ l'heure + 4% = 13 \$

SURVEILLANCE LORS DES SÉANCES LIBRES DE PATINAGE

Période de travail	Septembre à début avril Selon l'horaire des réservations de glace du Centre sportif
Heures de travail	Présentement : dimanche de 11 h à 12 h Lors des congés scolaires, de 13 h 30 à 14 h 30
Poste	1 surveillant sur patins
Tâches	Surveiller et assurer la sécurité des patineurs Patiner avec les gens, les faire changer de côté, voir à la musique
Salaire	12,50 \$ l'heure + 4% = 13 \$



Venez travailler avec nous!